



« Déficit » du système de retraite Les mensonges du gouvernement

Et revoilà le « déficit colossal » du système de retraite !

À écouter le gouvernement, ce déficit s'élèverait à 55 milliards d'euros. Faux !

Les 55 milliards de « déficit » annoncés par Bayrou intègrent le montant des pensions des fonctionnaires (40 milliards). Or, le paiement des pensions des fonctionnaires est une dette de l'État à leur égard (Code des pensions civiles et militaires). L'État doit garantir les ressources nécessaires pour les payer. Le régime des fonctionnaires est donc toujours à l'équilibre.

Qu'en est-il des salariés du privé ? Depuis des décennies, les gouvernements successifs de droite comme de gauche, et en particulier depuis la mise sous tutelle de l'État des comptes de la Sécurité Sociale avec la réforme Juppé de 1995, ont accordé des exonérations de cotisations massives aux patrons. Entre 2019 et 2022, le montant cumulé des exonérations de cotisations et contributions à la Sécurité sociale s'est élevé à **278 milliards d'euros**. Chaque année, environ 15 milliards de ces exonérations viennent peser sur les comptes de la branche vieillesse. Donc la seule restitution de ces sommes permettrait au système d'être largement bénéficiaire.

Qu'il s'agisse de la situation présente du système de retraite ou de la situation à venir, le pseudo « déficit » des retraites est aussi la conséquence des suppressions d'emplois.

Les demandeurs d'emploi ne paient pas de cotisations sociales sur les retraites de base (seulement sur les retraites complémentaires), ce qui provoque une diminution de ressources pour le système de retraite.

Il ne s'agit donc pas d'un déficit structurel, mais bien d'un déséquilibre artificiellement créé !

Aucun accord n'est possible avec Bayrou.

Le « conclave » qu'il a convoqué a pour seul objectif de déboucher sur des propositions visant à baisser le niveau des pensions, voire faire exploser le système de retraite par répartition et ouvrir la voie aux fonds de pensions. C'est à cela que Bayrou voudrait associer les organisations syndicales !

■ **Unité pour l'abrogation de la réforme des retraites !**

Adhérez au Parti des travailleurs. Lisez *La Tribune des travailleurs*.

☐ Je souhaite adhérer au Parti des travailleurs.

Nom, prénom :

Adresse :

Courriel et/ou téléphone :

A retourner à : contact@parti-des-travailleurs.fr ou à Parti des travailleurs,
BP 31, 93105 Montreuil Cedex.

Accédez au site du
Parti des travailleurs
en flashant le QR Code

